



## CHALLENGE LICCIARDI épreuve sélective

Aix en Provence - FRA

Fleuret Hommes M20

du 22-01-2022 au 23-01-2022

<b>Chef de délégation</b>	TULOUP Luc		
<b>Entraîneur(s)</b>	VERON Herbert RIANO TORRES Jesus		
<b>Médical</b>	DEPELCHIN Cassandre		
<b>Athlète(s)</b>	SPICHIGER Adrien	LYON SE	PFR CHATENAY
	BAUDCHON Florent	HENIN BEAUM	
	ANANE Anas	PARIS CEP	
	CASTANIE Valerian	HENIN BEAUM	PFR CHATENAY
	ABDELJALIL Wael	PARIS CEP	
	CHAGNON Eliot	MELUN VDS	PFR CHATENAY
	GUILLAUME Jean	MELUN VDS	PFR CHATENAY
	DE BELVAL Paul Antoine	MELUN VDS	PFR CHATENAY

Merci de confirmer ou annuler votre participation uniquement sur <https://extranet.escrime-ffe.fr/> avec vos identifiants et mot de passe ou ceux de votre club AU PLUS TARD le 19 JANVIER.

La fédération vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.

Vous vous déplacerez par vos propres moyens.

Hébergement/repas 65euros + inscription 25euros + licence FIE 25euros à régler à la FFE.

Prévoir en conséquence des euros.

<b>Athlète(s)</b>	PAYELLE Theophane	HENIN BEAUM	
	BESNAULT Jean Charles	MEAUX CE	PFR CHATENAY
	SUSDORF Guillaume	NICE OGC	PE AIX
	CUNAT Sabin	BLR92	
	ABIDI Neil	PARIS CEP	
	CORMIER Charles	ETAMPES MDF	
	DE BELVAL Jean Baptiste	AVIGNON AE	
	CRIST Numa	CABRIES OC	PFR CHATENAY
	PRADEL Louis	LYON SE	PE AIX
	HELMY-COCOYNACQ Adrien	PARIS CEP	
	LARDY Gautier	LYON SE	PFR CHATENAY
	SPICHIGER Antoine	LYON SE	PFR CHATENAY
<b>Remplaçant(e-s)</b>	VALIERE Hugo	ONET CHATEAU	PFR CHATENAY
	GUILLEMIN Thibault	LYON SE	
	CORBERAND Amaury	CABRIES OC	PE AIX
	BESSY Alexis	SGLP ESCRIME	
	BRISSY Martin	VILLE AVRAY	
	VAVOUIL Raphael	VAUZELLES EC	

**Pour les personnes aux frais de la commission :**

**DEPART 21/01 :**

RENDEZ-VOUS : 1h00 avant le départ à Paris Gare de Lyon

PARIS GARE DE LYON / AIX EN PROVENCE - OUIGO7827 - 14H39 / 17H42

**RETOUR 23/01 :**

AIX EN PROVENCE / PARIS GARE DE LYON - OUIGO7824 - 17H46 / 20H50

**ORGANISATEUR** : ESCRIME PAYS D'AIX (33).04 42 29 77 36  
contact@escrime-paysdaix.fr www.escrime-paysdaix.fr

**LIEU DU TOURNOI** : GYMNASSE LOUISE BOBET  
2 AVENUE DES FRERES PRATESI - 13090 AIX EN PROVENCE  
04.42.29.77.36 & 06.60.65.34.79

**HEBERGEMENT** : Novotel Aix en Provence Beaumanoir  
Rue Marcel Arnaud - 13100 Aix en Provence  
Tel : + 33 (0) 4 42 91 15 12

**PROGRAMME** : <https://static.fie.org/uploads/26/130390-LICCIARDI%202022.pdf>

**CONTROLE ANTI-DOPAGE** : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :  
- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français  
- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales  
Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

**Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :**

- 1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque)  
Nouvelles normes FIE, fils de corps et prise de garde :  
<https://static.fie.org/uploads/25/128445-RMATER%20fra.pdf> (page 23)
- 2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors
- 3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

*La Fédération vous recommande vivement de réaliser un test antigénique 48 heures avant votre départ. En cas de test positif sur le lieu de la compétition, un isolement de 10 jours sur place vous sera imposé. Il est également recommandé d'effectuer un test avant votre retour en structure et/ou à l'entraînement.*

**M17 et M20 - Docteur Sébastien ROBINEAUX +33 7 83 73 07 30**  
**Seniors - Docteur Oriane HILY +33 6 88 07 95 10**

**INFORMATIONS - CORONAVIRUS :**

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

**QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?**

Pour déclarer un sinistre au titre des garanties d'assurance Responsabilité Civile ou Individuelle Accident, remplissez le formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne sur le site internet de la FFE

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/ffe/vie-du-club-et-des-comites/assurances.html>

Pour faire appel à ALLIANZ Assistance (en cas de problèmes lors de vos déplacements) :

Depuis la France : 01.42.99.64.99 (appel non surtaxé) / Depuis l'étranger : +33 1 42 99 64 99

En indiquant : Le nom et le numéro du contrat n°922557,

Les nom et prénom et l'adresse exacte de l'assuré,

Le numéro de téléphone auquel l'assuré peut être joint.